

CQP

ASSISTANT-E MEDICAL-E

Certifié RNCP 36358 (niveau 4)



Objectifs

L'assistant-e médical-e exerce son activité dans les cabinets médicaux, généralistes ou spécialistes. Il /elle peut assurer les activités suivantes sous la responsabilité du praticien :

- suivi du parcours de santé du patient
- accueil et prise en charge administrative des patients
- hygiène et qualité
- assistance opérationnelle au praticien

Programme

Suivi du parcours du patient

- examens et soins courants en cabinet médical
- parcours de santé et coordination
- vaccination et dépistages
- politiques de santé publique

Accueil et prise en charge administrative des patients

- création et suivi d'un dossier patient
- vocabulaire médical
- logiciel médical
- communication avec les patients
- télémédecine

Hygiène et qualité

- gestion du risque contaminant
- identitovigilance et pharmacovigilance

Assistante opérationnelle au praticien

- AFGSU niveau 2
- constantes et mesures
- gestion des stocks
- assistance technique au praticien

Métier

En tenant compte des besoins des médecins, et du plan « MA SANTE 2022 », la branche des cabinets médicaux a mis en place un dispositif de certification au métier d'assistant-e médical-e. La CPNEFP des cabinets médicaux, avec la participation de la DGOS, a élaboré un référentiel d'activités et de compétences, ainsi qu'un référentiel d'évaluation.

Ce métier ne constitue pas une nouvelle profession de santé réglementée. La création d'une Certification de Qualification Professionnelle (CQP) constitue une possibilité d'évolution professionnelle pour les secrétaires médicales et une opportunité pour les infirmiers-ères, les aides-soignants-es et les auxiliaires de puériculture qui souhaitent une reconversion professionnelle (FAE).

Dans le prolongement du plan « MA SANTE 2022 », l'avenant 7 à la convention médicale a acté le financement d'une partie des charges afférentes à leur emploi, pour les cabinets et sous certaines conditions.



Contact - Information

Thomas Roussel - Chargé Relations Entreprises
Tel. : 01 48 78 91 01 - thomas.roussel@afbb.org



Responsable Pédagogique

Shantal Flouret - shantal.flouret@afbb.org

CQP

ASSISTANT-E MEDICAL-E

Certifié RNCP 36358 (niveau 4)



Evaluations et Validation

La validation de la formation conduit à l'obtention du CQP d'Assistante Médicale. Pour obtenir le titre, il faut valider les 4 Blocs de Compétences :

- Accueil et prise en charge administrative des patients
- Suivi du parcours du patient
- Hygiène et qualité
- Assistance opérationnelle au praticien.

Chacun des ces blocs sera évalué ponctuellement par des études de cas, des QCM et des mises en situation professionnelles écrites et orales.

Outils pédagogiques

- Salles de formation équipées de vidéoprojecteur facilitant ainsi la réalisation de la séquence de formation par les intervenants. Cette pédagogie interactive facilite l'apprentissage et rend le stagiaire acteur de sa formation.
- Salle informatique de 20 postes à disposition pour tous les modules bureautique.
- Salle multimédia en accès libre permettant au stagiaire de réaliser des exercices en groupe ou individuellement selon les demandes des formateurs
- Espace sur Galia disponible pour que les stagiaires puissent avoir accès à tout document distribué lors des cours, mais aussi des exercices, des corrigés et du travail à faire. Chaque stagiaire dispose d'une adresse mail lui permettant d'être contacté pour toute information émanant de la direction ou du secrétariat

Voie d'accès

Contrat de professionnalisation

- moins de 26 ans : de 55% à 80% du SMIC
- plus de 26 ans : 100% du SMIC

Plan de développement des compétences

Débouchés

A l'issue de la formation, l'assistant-e médicale pourra exercer dans les secteurs suivants :

- Cabinets médicaux spécialistes ou généralistes
- Centre de santé

FAE – Formation Adaptation à l'Emploi

- Pour les candidats-es titulaires d'un
 - DE Infirmière
 - DE Aide Soignante
 - DE Auxiliaire de Puériculture
- Parcours adapté de 112 heures permettant de répondre aux exigences de la CPAM. Le programme de formation correspond au Bloc 2 - Devis sur demande.

Organisation

- Lieu : AFBB – PARIS 75009
- Durée : 12 mois – 384 heures
- Horaires : 9h00 – 17h00
- Alternance :
 - 2 jours/semaine en formation
 - Une partie de la formation est accessible à distance

Prérequis

- Pour les salariés en CDI des cabinets médicaux et centres de santé

Dispenses / Allègements

- Dispenses et allègements possibles au regard des diplômes et expériences acquises. Validation auprès de la CPNEFP

Tarif

- Alternance : Formation gratuite et rémunérée – Prise en charge OPCO
- Plan de Développement des Compétences : Tarif Conventionnel pris en charge à 100 % par les OCPO – 20€/heure (sur devis)

Inscriptions

- Dossier de candidature : [s'inscrire](#)
- Acceptation sur dossier + tests

Accès PMR



Référente Handicap

Linda Keomany – linda.keomany@afbb.org



Responsable Qualité

Vanessa Michel – vanessa.michel@afbb.org